

# Reflète

Le magazine de la Ville de Saint Bonnet de Mure • octobre 2005 • N°17



## L'Accueil : une maison de retraite adaptée

**2**

**La Mairie à la une**

*Le conciliateur à votre service*

**4**

**La vie de la commune**

*Soirée nouveaux arrivants*

**6**

**La vie de la commune**

*Le Contrat Temps Libre*

**11**

**Les uns les autres**

*Calendrier des manifestations*

**12**

**Saint Bonnet commerçants**

*Les garagistes*

**13**

**Saint Bonnet pratique**

*Des taxis pour les Murois*

**15**

**Changer notre ville**

*Climatisation de la Charpenterie*

## ACCUEILLANT FAMILIAL : un métier à découvrir

Le Conseil Général du Rhône souhaite promouvoir le métier d'accueillant familial en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées dont la récente loi concourt à améliorer le statut (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002). L'accueil familial peut être proposé comme une solution alternative d'hébergement entre le domicile et l'établissement.

La personne accueillie dispose d'une chambre individuelle et partage la vie quotidienne de la famille. Elle peut recevoir la visite de ses proches et, dans la mesure du possible, conserver son environnement habituel (animal de compagnie, meubles...).

Toute personne ou tout couple, domicilié dans le Rhône, peut devenir accueillant familial, sous réserve de l'agrément et de la formation délivrés par le Conseil Général.



Pour plus de renseignements sur ce métier, vous pouvez prendre contact avec :

- ➔ Le Département du Rhône  
Service Modes d'accueil - Le Sévigné  
15, rue de Sévigné - 69483 Lyon cedex 03  
tél. 04 72 61 28 81 - [www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)  
Des plaquettes d'information sont disponibles en Mairie.

## A VOTRE SERVICE EN MAIRIE : le conciliateur



Le conciliateur est à votre disposition pour vous aider à résoudre sans aucun frais les différends naissants entre particuliers dans la vie quotidienne. Le conciliateur est une personne bénévole nommée par le Premier Président de la Cour d'appel et qui présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion. Sa mission consiste à entendre les intéressés et à leur proposer une solution équitable pour mettre un terme à leur différend.

Le conciliateur peut intervenir dans de nombreuses affaires : problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaires et locataires, querelle de voisinage ou de famille, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, problème de copropriété etc ...

### IL NE PEUT EN AUCUN CAS INTERVENIR DANS LES LITIGES SUIVANTS:

Entre vous et l'administration. L'état civil des personnes. Le divorce. La reconnaissance d'un enfant.  
Votre conciliateur est **Gilbert Ulmann**. Il reçoit en Mairie de Saint Bonnet de Mure le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 14h à 16h.

- ➔ Prendre rendez-vous auprès du secrétariat au 04 78 40 95 55.

## Remise de médaille un jeune conseiller

Monsieur le Maire a remis à Paul Ameloot la médaille de la ville.

Il l'a félicité pour sa participation active au sein du conseil municipal enfants et lui a souhaité bonne chance dans sa future vie de collégien. En effet, ce jeune Murois, élève de l'école Chat Perché a été élu trois fois au conseil municipal enfants.



## Conseils municipaux en bref

### SÉANCE DU 7 JUILLET 2005

- Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal a décidé de conférer une vocation d'hébergement temporaire à un logement communal meublé de 21 m<sup>2</sup> situé au 38 Route Nationale 6. Ceci afin de venir en aide aux personnes en difficulté.
- Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal a décidé d'appliquer le taux fixé par arrêté ministériel au tarif actuel qui est de 3,15 euros, pour l'année scolaire 2005 / 2006 à compter du 31 août 2005.
- Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal a décidé d'émettre un avis favorable à la proposition de réaliser par la CCEL l'aire de passage de 35 places sur un terrain situé le long de la route départementale 29 au Nord de la commune en limite de la ZAD de l'aéroport de Saint Exupéry.

### SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2005

- Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal a décidé de mettre en œuvre la consultation pour la réfection totale de la couverture /zinguerie et de la charpente de la toiture de l'église. La municipalité sollicitera une subvention exceptionnelle du Conseil Général de 33 653 €.
- Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal approuve le choix de l'entreprise SITA-MOS pour le marché du nettoyage des voiries et ce, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2005. La société SITA-MOS a été choisie en raison de la valeur technique des prestations proposées et du prix.

## À VOTRE ÉCOUTE

- Par courrier : déposez votre enveloppe à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie à l'adresse suivante :  
**"à votre écoute"** Hôtel de ville,  
69720 Saint Bonnet de Mure
- Par email : [contact@saintbonnetdemure.com](mailto:contact@saintbonnetdemure.com)



### Ville de Saint Bonnet de Mure

Tél. 04 78 40 95 55  
Directeur de la publication :  
Jean-Pierre Jourdain  
Responsable de la publication :  
Sandrine Jourdain  
Photographies : François Boisjoly,  
Ville de Saint Bonnet de Mure  
Conception et impression :  
Sitbon & Associés 04 37 85 11 11 (Julie Vinot).

## COMMÉMORATION de la bataille de Mi-Plaine, le 28 août

Cette année, une foule nombreuse était présente devant la stèle au bord de la RN6 pour se souvenir des 36 F.F.I. qui trouvèrent la mort en ce 28 août 1944, lors de la bataille de Mi-Plaine. On notait la présence des anciens combattants, d'anciens résistants FFI, FTP (maquis d'Ambléon, Morestel, Crémieu, Bourgoin, Secteur 7, Chambaran...) et des élus.

Le Général Lescel, auteur d'un livre sur les derniers jours de l'Occupation dans le Sud-Est de la France, Objectif Lyon, était également présent à cette manifestation.

Plusieurs gerbes étaient déposées et la cérémonie se termina par la Marseillaise et le Chant des Partisans.

## REMISE DE MEDAILLE

Le Samedi 8 Octobre 2005 le Colonel Georges FAVEL Commandeur de la Légion d'honneur a remi les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur à Monsieur Bernard CAUQUIL président de la section FNACA et président des anciens combattants des communes de Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure.

Le caporal chef Cauquil a eu 3 citations :

- titulaire de la médaille commémorative,
- de la carte du combattant depuis 1978,
- de la médaille militaire depuis 1987.

Cette nouvelle citation est faite par décret du président de la république le 14 mai 2005.

Nous félicitons et remercions M. CAUQUIL pour tous ces actes militaires et son grand engagement dans la vie civile.



## cérémonies du mois de novembre

**1 novembre** : la municipalité et les anciens combattants se retrouveront à 11h devant le monument du cimetière pour déposer une gerbe en souvenir des héros morts à la guerre de 1914-1918.

**11 novembre** : la cérémonie de commémoration de l'armistice 1914-1918 sera organisée au monument du parc du château à 9h15. Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

## LE MOT DU MAIRE



**Jean-Pierre JOURDAIN**  
Le Maire de Saint Bonnet  
de Mure

*Les vacances sont déjà bien loin. Petits et grands ont repris le chemin de l'école ou du travail.*

*Mais, Saint Bonnet de Mure est une ville qui reste en fête toute l'année. Les bonnes résolutions sont prises, on se met au sport, on découvre une nouvelle activité culturelle.*

*De nouveau, nos associations locales et leurs bénévoles ouvrent leurs portes, avec encore plus d'animations et de divertissements. Et, c'est avec un réel plaisir que chaque année nous nous retrouvons de plus en plus nombreux aux inscriptions.*

*C'est l'occasion pour moi de saluer l'investissement personnel énorme des bénévoles murois qui donnent sans compter leur temps, et font vivre nos associations locales. En cette rentrée, je tenais à leur adresser une fois de plus, un coup de chapeau bien mérité.*

*Le SYTRAL (Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise) réalise actuellement une "Enquête Ménages Déplacements" et certains d'entre vous seront amenés à répondre à un questionnaire sur leurs modes de déplacements quotidiens afin d'améliorer le transport en commun sur notre territoire. Merci de votre participation.*

*L'automne, c'est aussi le début d'un chantier qui me tient à cœur : celui de l'annexe du Lycée du Bâtiment. J'en profite pour rappeler aux adhérents de l'Association "Pour le Lycée de Secteur" de ne pas baisser les bras et de continuer à se mobiliser. Vous pouvez compter sur votre municipalité.*

*Je termine enfin en soulignant l'importance du thème abordé ce trimestre dans le dossier central : les personnes âgées. Nous avons souhaité vous faire découvrir la vie à "l'Accueil", notre maison de retraite intercommunale. Ne délaissions pas nos seniors, ils sont notre mémoire vivante.*

*Excellente rentrée à tous !*

## NOUVEAUX arrivants

La municipalité organise tous les 2 ans une soirée d'accueil et d'information pour les nouveaux habitants de la commune.

Cette année sont concernés les Murois arrivés depuis novembre 2003.

Cette manifestation se déroulera salle de la Cheminée dans la cour de la Ferme, **le vendredi 25 novembre 2005 à 19h.**

Pour participer, il suffit de venir en mairie aux heures d'ouverture et de remplir un bulletin d'inscription disponible à l'accueil !

## INAUGURATION de notre piscine intercommunale

Le 2 Juillet dernier un événement important : l'inauguration officielle de notre piscine.



Messieurs **Mercier**, Président du Conseil général, **Jourdain**, Maire de St Bonnet de Mure, **Talut**, Président du SIM et **Béguin**, Vice-Président du SIM.

Une journée parfaitement réussie avec soleil, musique, discours et la présence de plusieurs personnalités et invités qui ont fait de cette journée un moment inoubliable.

Le syndicat intercommunal Murois a su mener ce projet difficile jusque à terme pour offrir à l'ensemble des habitants de nos deux communes un équipement sportif et ludique performant. A l'heure où nous mettons sous presse le taux de fréquentation est supérieur aux chiffres prévisionnels escomptés.

Nous vous souhaitons de bon moment de divertissement



## LYCÉE du BTP

*L'annexe au lycée du BTP (bâtiment et travaux publics) de Bron... enfin !*

Le début du chantier est imminent. **Cette annexe sera située dans la zone d'activité du Chanay et desservie par l'avenue Monge.**

Elle accueillera une centaine de personnes.

◆ **Ce bâtiment sera composé :**

→ à l'ouest, de deux grands ateliers et d'une zone de stockage dans le style de bâti industriel environnant ;

→ à l'est, de deux salles de cours (30 élèves chacune), d'un garage et d'un laboratoire (tests matériaux) dans un long volume de forme légèrement arrondie ;



→ de locaux techniques et de services administratifs.

Les deux ateliers serviront à la **formation en travaux publics**. Le garage sera affecté à la formation pour l'entretien des engins de travaux publics. En outre, 17 000 m<sup>2</sup> de terrain seront réservés aux travaux pratiques.

● **POURQUOI L'IMPLANTATION DE CETTE ANNEXE SUR NOTRE COMMUNE :**

Actuellement celle-ci est située à Pierre-Bénite, mais est contrainte de libérer le terrain. Notre commune, après différents contacts avec le proviseur du lycée et les représentants de la Région Rhône-Alpes (compétente en matière de construction des lycées), a proposé deux parcelles de terrain situées au Chanay. La Région sollicite la mise à disposition de ces parcelles et propose une "convention de mise à disposition". Cette annexe sera financée par la Région. Cette dernière assurera les dépenses d'entretien des terrains et assurera toutes les charges du propriétaire.

## ENQUÊTE MÉNAGE sur les déplacements

*Depuis le mois de juin, le SYTRAL (Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise) organise une enquête Ménages Déplacements dans la région.*

● **QU'EST CE QUE C'EST ?**

C'est une **photographie des déplacements** réalisés par les habitants d'une agglomération un jour moyen de la semaine. L'enquête recense la totalité des déplacements effectués par l'ensemble des membres des ménages interrogés. A l'issue de ce travail, **11 000 ménages résidant sur le périmètre** de l'aire métropolitaine lyonnaise auront été interviewés.

● **SON OBJECTIF :**

Connaître les pratiques actuelles de déplacements des habitants de 450 communes réparties sur trois départements. Réalisée par un bureau d'études SOFRECO, l'enquête se déroule sur près d'une année et comporte deux grandes étapes :

• La phase de repérage (juin-septembre) : une vingtaine d'agents vérifie sur le terrain, dont notre commune, des adresses des ménages susceptibles d'être interrogés.

• La phase d'administration de l'enquête (novembre 2005 - avril 2006) : elle se fait directement au domicile des enquêtés. Un courrier sera préalablement adressé aux Murois concernés pour fixer un rendez-vous.

Chaque agent possède une carte professionnelle et une attestation que vous pouvez lui demander à tout moment.

**Les résultats de cette enquête permettront de savoir comment vous vous déplacez et d'améliorer les déplacements de demain.**



➔ **Pour plus de renseignements :**

**Sylvie Antoina,**

**Chargée de l'enquête au SYTRAL**

**Tél. 04 72 84 58 14**

**<http://www.sytral.fr>**

## LA PISCINE intercommunale muroise

Les horaires d'ouverture au public.

### Périodes scolaires

Piscine		
Lundi	12h à 13h30	18h à 19h30
Mardi	12h à 13h30	18h à 20h30
Mercredi	15h à 21h	
Judi	12h à 13h30	19h à 21h
Vendredi	12h à 13h30	
Samedi	11h à 19h	
Dimanche	9h à 13h	



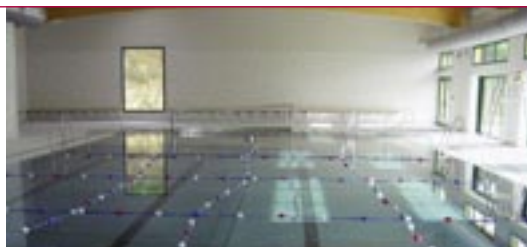
Hamman		
Lundi	12h à 13h30	18h à 19h30
Mardi	12h à 13h30	18h à 20h30
Mercredi	18h30 à 20h30	
Judi	12h à 13h30	19h à 21h
Vendredi	12h à 13h30	
Samedi	11h30 à 13h30	16h30 à 18h30
Dimanche	10h30 à 12h30	



### Vacances scolaires - hors été

#### Piscine, 1 seul bassin ouvert

Lundi	15h à 21h
Mardi	12h à 19h
Mercredi	15h à 21h
Judi	12h à 19h
Vendredi	15h à 21h
Samedi	11h à 19h
Dimanche	9h à 13h



#### Hamman

Lundi	18h30 à 20h30	
Mardi	12h à 14h	16h30 à 18h30
Mercredi	18h30 à 20h30	
Judi	12h à 14h	16h30 à 18h30
Vendredi	18h30 à 20h30	
Samedi	11h30 à 13h30	16h30 à 18h30
Dimanche	10h30 à 12h30	



### FERMETURES 2005/2006

- POUR ARRÊTS TECHNIQUES

#### Bassin ludique

Du 5 au 9 septembre 2005. Du 20 au 24 février 2006. Début septembre 2006.

#### Bassin sportif

Du 26 octobre (après-midi) au 1<sup>er</sup> novembre 2005. Du 24 au 29 avril 2006. Début novembre 2006.

- PISCINE FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS.

Fermeture exceptionnelle le dimanche 14 mai 2006 (6 heures de Mure).

## BALCONS fleuris

La dernière visite pour le concours des maisons fleuries a eu lieu le **10 septembre dernier**.



**Pierre Vernazobres, adjoint à l'environnement**, était accompagné de professionnels : M. David, du magasin Charm'Fleurs, M<sup>me</sup> Mehaut, de la jardinerie "Côté Nature", M<sup>me</sup> Barjel, gagnante 2004, notre responsable des Espaces Verts, ainsi que certains membres de sa commission : Mesdames Faillet et Saunier. Chaque jardin pré-sélectionné a séduit le jury. La délibération sera difficile mais il faudra choisir...

Rendez-vous dans le prochain numéro, pour connaître les heureux gagnants !



## LIRE EN FÊTE du 14 au 16 octobre

A la bibliothèque intercommunale muroise, rue André Malraux. Tél : 04 78 40 75 82.

### "De l'origami aux félins"

#### Du 3 au 15 octobre : expositions

- "Les Mistigris de papiers"
- "les Félins"

#### Samedi 15 octobre

- 10h30, 14h30 et 16h, 3 ateliers d'initiation à l'origami avec Frédéric Wolf de Art Origami.
- 16h, séance de contes sur les félins.
- 17h30, tirage au sort et remise des prix du concours.

## CONTINUONS à trier nos emballages

Après cette période estivale, (re)prenons de bonnes habitudes.

Sur nos lieux de vacances - si nous sommes partis - nous avons peut être été interpellés par ce slogan "tri en vacances comme à la maison !".

Courant juillet, le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (S.M.N.D.) a publié les statistiques 2004 en Ordures Ménagères (O.M.) et Collectes Sélectives (C.S.).

Valeur en kg/hab./an

	St Bonnet	S.M.N.D.
O.M.	320,75	284,95
Emballages	15,59	7,27
Journaux	11,49	15,11
Verre	17,65	22,17
Total C.S.	44,73	44,55
Total O.M.	+1,88%	-1,56%
C.S.	+17,96%	+5,67%

Que remarque-t-on ? Nous sommes mauvais élèves en tri de journaux et de verre. N'irions-nous plus au Point Apport Volontaire ? Rappelez-vous que les bouteilles de verre et les magazines de toute sorte ne doivent pas être jetés dans la poubelle d'Ordures Ménagères !

Nous avons commencé depuis quelques années à changer nos comportements. Aujourd'hui, nous devons les révolutionner et mettre fin à l'ère du gaspillage. Il n'y a pas de honte à trier, bien au contraire ! Ces emballages collectés connaissent de nouvelles vies (les cartons et cartonnettes se recyclent au moins 10 fois), voire la vie infinie comme pour le verre. Il est bon de rappeler que les déchets ont la vie dure. Jetés dans la nature, ils se décomposent très lentement :

- un papier de bonbons **en 5 ans !**
- une canette en acier **en 100 ans**
- une bouteille en plastique **en 500 ans**
- une bouteille en verre **en 3000...**

### Pour mémoire :

Verres, journaux et emballages : place Marcel de Sévigné, place de Plein Soleil, place Ferlet.

• **Verres et journaux** : étang de la Groa, chemin du Lyonnais, Complexe Sportif, Cimetière, route de Dormont, Centres Commerciaux des Engrives et entrée de St Bonnet.

• **Verres** : stade bouliste

Bonne rentrée et bon tri !

Respectons la nature le jour d'Halloween !

## LE CONTRAT temps libre

*En partenariat avec la CAF, les communes de St Laurent et St Bonnet de Mure favorisent depuis 2 ans la prise en compte des besoins des jeunes grâce au Contrat Temps Libre. Les Mairies proposent grâce à l'espace jeunes des activités à la fois culturelles, manuelles et sportives.*



Les jeunes se regroupent dans des locaux au sein du SIM, plus communé-

ment appelé "l'espace jeunes". Cet endroit est un lieu de convivialité, de rencontres, de partages, de découvertes, d'échanges et de respect d'autrui.

Après un bilan très positif de l'été 2005 à l'Espace Jeunes mais également auprès de nos partenaires Mions (commune aventure) et St Pierre de Chandieu (Rajat), la politique "jeunesse" continue de se développer !

La coordinatrice, Laetitia, et l'animateur, Yann, en relation avec les éducateurs sportifs ont proposé un programme riche, varié et cohérent en direction des 12/16 ans sur nos communes.

### • LA RENTRÉE A REPRIS !

Un accueil est assuré tous les soirs de la semaine après le collège. La politique de l'Espace Jeunes n'est pas d'inciter les ados à sortir le soir après l'école mais plutôt de se détendre après une grosse journée avant d'attaquer les devoirs. Les jeunes pourront alors jouer à des jeux de société, faire du sport, des travaux manuels et pourquoi pas programmer des sorties pour les vendredis soirs.

### Yann et Laetitia sont également là pour :

- Créer un lieu d'écoute et de paroles.
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de projets.
- Prendre en compte les demandes de loisirs.
- Sensibiliser les jeunes sur le respect des règles de vie.
- Rendre les jeunes autonomes et acteurs

L'équipe d'encadrement ne demande qu'à amplifier la construction de projets en collaboration avec les jeunes des communes. C'est pourquoi, afin d'améliorer et d'innover nos activités, nous

invitons tous les adolescents(es) ainsi que leurs familles à nous faire part de leurs réflexions pour préparer au mieux les futures actions. N'hésitez pas à nous contacter au 04 72 48 62 30.

### • L'ÉTÉ 2005 : UN VRAI SUCCÈS

Les jeunes de St Bonnet et de St Laurent de Mure ont répondu présent et ont pu profiter d'un programme d'activités diverses et variées sur le mois de juillet.

L'animateur intercommunal en collaboration avec les éducateurs sportifs des deux communes et nos partenaires (Conseil Général du Rhône, Jeunesse Et Sport) ont inauguré de nouvelles activités telles que : l'escalade, une initiation à la Bande Dessinée, bicross, rugby, golf, football américain, la boxe,...

Des sorties accro-branche au Lac des sapins et des stages multisports à Miribel Jonage ont été très appréciés. Ces activités ont permis de nouvelles ouvertures et de nouvelles passions pour les jeunes de nos communes.

Durant l'été l'espace jeunesse a accueilli des jeunes Murois et Laurentinois durant tout le mois de juillet et la première semaine d'août.

Ils ont pu investir les lieux selon leur disponibilité et selon leur envie.

Les adolescents ont pu donc trouver un lieu de détente leur permettant de se retrouver et de communiquer à travers de jeux conviviaux et ludiques : jeux de société, activités manuelles...

La diversification des actions et la mise en place de nouvelles activités ont apporté un choix varié pour nos jeunes. Les jeunes ont répondu présents cela est encourageant pour le devenir du CTL et l'espace jeune. Toutefois, toujours soucieux d'améliorer nos actions, nous invitons les familles à nous faire part de leur envies et de leurs réflexions pour préparer des actions ambitieuses en direction de notre jeunesse.

## AVEZ VOUS ENTENDU PARLÉ du Sépal, du Scot ?

Le SEPAL est un Syndicat mixte d'Études et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise chargé de l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'agglomération lyonnaise.

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT de l'agglomération lyonnaise (Schéma de cohérence territoriale), le SEPAL organise actuellement des ateliers de travail réunissant les élus et les acteurs clés du territoire autour de différents thèmes : emploi, logement, transport, grands équipements, agriculture, développement durable. Parallèlement, le grand public est aussi invité à s'exprimer par le biais d'une concertation publique. Mis en place par la loi SRU, le SCOT de l'agglomération lyonnaise doit être adopté d'ici fin 2010. Ce document de planification vise à définir le cadre de développement, à l'horizon 2030, des 55 communes du Grand Lyon et des 17 communes voisines de l'Est Lyonnais, du Val d'Ozon et de Givors-Grigny, soit 1 250 000 habitants.

Plus qu'un schéma directeur, ce projet de territoire élaboré par les élus locaux a une vraie dimension politique. C'est aussi un outil juridique de mise en cohérence, s'imposant à toutes les politiques publiques sectorielles d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, de développement économique, d'implantation commerciale...

Une lettre d'information diffusée régulièrement, rend également compte de l'évolution des travaux du SCOT et est à votre disposition en mairie. Un site Internet viendra compléter ce dispositif d'information, d'ici novembre 2005. Il permettra également d'accueillir vos remarques. Le bilan de cette première phase de concertation publique, associé au travail des ateliers et à celui des commissions territoriales, devrait permettre de formaliser d'ici 2007, les premières orientations

du SCOT, sous la forme d'un Projet d'aménagement et développement durable (PADD).

### ● FEUILLE DE ROUTE

- **Printemps 2005 - été 2006** : travail des commissions et des ateliers.
- **Fin 2006** : définition des orientations de politiques générales.
- **Début 2007** : validation du PADD.
- **2007 - 2008** : élaboration du document d'orientation.
- **2009** : procédure de consultation et d'enquête publique pour l'approbation du SCOT.



## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE communique



L'UNCCAS Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale et la POSTE ont rédigé ensemble un document d'information : "AGIR ENSEMBLE POUR VOUS, PARTOUT".

Cette brochure est à la disposition de toutes les personnes en difficulté dans les 17000 points d'accueil de la Poste en France répondant à de nombreuses questions que se posent les personnes connaissant des difficultés sociales ou rencontrant des problèmes de surendettement.

- ➔ **Pour tout renseignement :**  
CCAS Mairie de Saint Bonnet de Mure  
04 78 40 99 62

## NOS AMIS, ces bêtes

Dans notre société, les animaux de compagnie (chiens, chats,...) font partie de notre quotidien mais la cohabitation est parfois difficile. Outre l'aboïement, les déjections canines polluent nos espaces publics du fait de l'incivisme de certains maîtres.

Devant ce problème, le **Conseil Municipal Enfants a souhaité réagir.**

Parmi les différentes solutions étudiées, leur choix s'est porté sur l'implantation de distributeurs de "sacs à crottes".

Nos services techniques **ont installé ces distributeurs à l'entrée du Parc du Château et aux entrées du Parvis de l'Hôtel de Ville**, endroits très fréquentés par nos amis à 4 pattes.

Soyons citoyens ! Ne laissons pas traîner dans nos espaces publics ce que nous ne voudrions pas avoir chez nous !

Félicitations à nos jeunes conseillers pour leur volonté de préserver leur commune propre.

## VOL DE SUSPENSIONS au cimetière



Le 31 août, la police municipale reçoit l'appel d'un Murois qui vient d'être le témoin d'une incivilité caractérisée : le vol de plusieurs suspensions fleuries ornant un

lieu de respect, le cimetière !

Honte à vous Monsieur le voleur qui, sans scrupule, n'avez pas hésité à commettre ce délit.

Comment est-ce possible ? N'y a-t'il plus rien de sacré, plus rien de respectable ?

Merci à vous Monsieur le témoin d'avoir permis à la justice de rendre au cimetière et à ses visiteurs ses coupables fleuries !

Le voleur rapidement interpellé par la gendarmerie, restitué les jardinières.

En outre, le coût des réparations du système d'arrosage automatique endommagé lors du vol sera supporté par l'indélicat personnage.

Les actes de ce genre sont rares heureusement, mais ils laissent une trace d'amertume et d'incompréhension.

Notre ville est belle nous en sommes tous et toutes les bénéficiaires alors battons-nous pour que de tels actes soient punis et surtout qu'ils ne se reproduisent pas.

## CIAS-SIVOM, Accueil



*La maison de retraite  
l'Accueil est en cours de  
développement pour mieux  
s'adapter aux réels besoins  
des résidents.*

*84 personnes bénéficient  
aujourd'hui d'une prise  
en charge par du personnel  
qualifié, par une rénovation  
d'une partie des bâtiments  
et par une mise en place  
d'une démarche qualité.*







## QUI GÈRE L'ACCUEIL ?

### • Un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM).

Le SIVOM est propriétaire des murs, il effectue les travaux d'entretien et de mise en conformité du bâtiment.

Les délégués de notre commune sont M<sup>me</sup> Marchal et M. Evangelista.

### • Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Pourquoi la création d'un CIAS ?

Afin de pouvoir recevoir des personnes dépendantes, la Maison de retraite doit signer avant fin décembre 2005 une convention tripartite avec le Département, la DASS, la CPAM.

#### Le CIAS aura pour compétence :

- la gestion du personnel,
- la gestion financière et administrative,
- l'intendance, etc.

La présidence du conseil d'administration du CIAS est confiée au président du SIVOM, un délégué est nommé pour chaque commune. Pour Saint Bonnet de Mure, il s'agit de Mme Marchal. Font aussi partie de ce conseil des délégués membres d'associations engagées au niveau des personnes âgées ou du secteur social.

## NOUVELLE DYNAMIQUE

### Une plus grande ouverture vers l'extérieur avec plusieurs échanges :

- avec d'autres maisons de retraite,
- avec les halte-garderies,
- avec les écoles,
- avec le conseil municipal enfants.

Une journée portes ouvertes avec visite de l'Accueil et de la crypte ; historique de la maison par M. Charlin.

## CRÉATION D'UN CONSEIL DE VIE SOCIALE

Il est composé d'au moins 2 représentants des résidents, d'un représentant du personnel, de l'organisme gestionnaire de l'Accueil. Il se réunit 3 fois par an et est consulté sur l'élaboration et la modification du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement. Il a pour but d'intéresser les résidents et leur famille à la vie de la maison de retraite, leur permettant de pouvoir exprimer au sein du conseil d'administration.

## LE PERSONNEL

- Médical : 3 médecins vacataires, un cadre de santé, des infirmières, aides soignantes, auxiliaires de vie.
- Personnel administratif.
- Personnel : agent technique, agent d'entretien.
- Vacataire de kinésithérapeute, de psychomotricienne et de psychologue.
- Une animatrice à mi-temps organise divers ateliers : contes, travaux manuels, jeux de mémoire, atelier souvenir, rédaction d'un journal : "Vivre à l'Accueil".



## LES BENEVOLES

### • Les Amis de l'Accueil

Cette association a une action complémentaire à celle de l'animation. Elle propose des sorties au marché de Saint Bonnet de Mure, à la basilique de Fourvière, au musée du patrimoine. Une activité peinture a lieu tous

les lundis et une séance de cinéma deux fois par mois. Elle organise également des après-midi lotos ou des après-midi à thème. On fête aussi les anniversaires. Toutes ces activités ne seraient pas possible sans l'aide des bénévoles, des subventions des mairies, du SIVOM et des fonds récoltés lors des différentes manifestations : buvette du feu d'artifice, soirée dansante de l'association.



### • L'aumônerie

Tous les dimanches à 10h30, des bénévoles portent la communion aux pensionnaires qui le désirent, ceux-ci peuvent également recevoir le prêtre les jeudis après-midi de 14h30 à 16h30. Une messe est célébrée une fois par mois.

## La direction de l'Accueil

*Président : Paul Vidal  
(maire de Toussieu)*

*Vices-présidents :*

• *Vices-présidents du SIVOM :  
M<sup>me</sup> Claude Marchal (adjointe au  
mairie de Saint Bonnet de Mure) et  
M. Robert Lajoux (1<sup>er</sup> adjoint au maire  
de Jonage)*

• *Vice-président du CIAS :  
M. Robert Lajoux*

*Directrice : M<sup>me</sup> Anne-Marie Paltrettri*

## Les communes concernées

*Chassieu, Colombier Saugnieu, Genas,  
Jonage, Jons, Pusignan, Saint Laurent  
de Mure, Saint Pierre de Chandieu,  
Saint priest, Toussieu, Mions, Saint  
Bonnet de Mure.*

## Structure

*Nombres de résidents : 84*

*Nombre de lits attribués à notre  
commune : 10*

## ECHANGE CULTUREL avec Genas

C'est sous le signe de la couleur, de la gaité et de la musique que la ville de Saint Bonnet de Mure organise en partenariat avec la ville de Genas le **dimanche 19 mars 2006 une journée festive COULEUR SALSA** dans la tradition cubaine.

Cette journée sera organisée sur la place Ferlet en matinée, et la salle de la Charpenterie en soirée.

Tout au long de cette journée, des chorales, des groupes de musique, vous feront vivre Cuba.

Nous ne manquerons pas de vous donner plus de détails sur l'organisation dans notre numéro de janvier 2006.

## LA SEMAINE BLEUE 365 jours pour agir 7 jours pour le dire

La semaine nationale des retraités et personnes âgées se déroule chaque année durant la troisième semaine du mois d'octobre.

**Cette année, la Semaine Bleue se déroulera du 17 au 23 octobre.**

Tout au long de cette semaine bleue mais aussi pendant le reste du temps, car la semaine bleue c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire ; évoquons la place qu'ils occupent dans nos familles, nos quartiers, nos associations ; parlons aussi de ceux qui sont seuls, confinés à domicile ou au fond d'établissements qui risquent d'être trop souvent des lieux de relégation.

## LES ILLUMINATIONS

**8 décembre 2005** : restons dans la tradition ; comme chaque année rendez-vous le jeudi à partir de 18 heures pour le défilé des lumières et l'embrasement de la mairie.

Vin chaud, marrons, cacao et friandises vous attendrons place Ferlet.

Le thème du jeu pour les enfants sera : les "comptines"

Des phrases seront déposées chez les commerçants participants, et le but sera de trouver les comptines respectives.

Cette animation sera faite le samedi 3 décembre, et la remise des prix sera organisée à partir de 19h30 le jeudi 8 décembre.

## LA RENTRÉE scolaire

*La rentrée s'est effectuée sans difficulté dans les écoles de notre commune.*



AU GROUPE SCOLAIRE VERCORS



M<sup>me</sup> Fontanel, directrice de l'école maternelle, conserve ses six classes et accueille une nouvelle enseignante M<sup>me</sup> Virginie Cousin, M<sup>me</sup> Christine Finet ayant obtenu sa mutation pour l'Isère.

M. Daguin, directeur de l'école primaire, a vu la fermeture d'une classe. Une nouvelle personne, M<sup>me</sup> Laurence Plavsic rejoint l'équipe après le départ à la retraite de M<sup>mes</sup> Kuntzmann et Loehr.



AU GROUPE SCOLAIRE CHAT PERCHE

M<sup>me</sup> Ventura, directrice de l'école maternelle, a toujours cinq classes avec un effectif stable. Elle accueille M<sup>me</sup> Nadège Picot-Gueraud en



remplacement de M<sup>me</sup> Dubois partie à Meyzieu. Cette année M<sup>me</sup> Ventura sera déchargée une journée par semaine, le mardi.

M. Fulop, nommé directeur de l'école primaire, accueille deux nouveaux professeurs, M<sup>me</sup> Véronique Ballandra et M. J. Marc Pignon, qui arrivent pour remplacer M<sup>me</sup> Seube partie à la retraite et M<sup>lle</sup> Rajon qui a obtenu un poste à St Priest. M<sup>me</sup> Establie ne reprend pas son poste et poursuit sa formation de conseillère pédagogique.

Elle sera remplacée par M<sup>me</sup> Muriel Cocagne nommée à titre provisoire.

## FÊTE DE LA MUSIQUE

### du 21 juin 2005

Pour la première soirée d'été, de nombreux Murois ont applaudi dès 19h30 chanteurs, danseurs et musiciens de tous styles sur les 2 scènes installées Place Ferlet. La fête s'est prolongée tard dans la nuit.

Cette année il y en avait pour tous les goûts. Nos jeunes ont pu "s'éclater" au son des rythmes techno, hip-hop et hard-rock dans un espace qui leur était spécialement réservé. Un peu plus loin, leurs parents et grand-parents ont pu en faire de même sur des musiques qui leur convenaient davantage.

Cette année nous avons pu apprécier les prestations de danseuses à pompons "Fever Dance" et



de danses en ligne (country) de "Eagles from St Bonnet".

Merci à l'association Musicale Muroise d'avoir tenu la buvette où les boissons fraîches ont été les bienvenues.

## FÊTE DU 14 JUILLET

*Cette année, c'est sous le thème du Brésil que nous avons pu admirer le traditionnel feu d'artifice.*



Toujours aussi nombreux, vous avez dansé jusque tard dans la nuit. Grâce à cette belle soirée, le bénéfice réalisé va permettre à l'association "les Amis de l'Accueil" de divertir et d'amuser nos anciens à leur tour.

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

#### OCTOBRE

- ⊕SAM. 1<sup>ER</sup> - DIM. 2  
**WARHAMMER CLUB MUROIS**  
Tournoi. Charpenterie.
- ⊕SAMEDI 8  
**MAISON POUR TOUS**  
Représentation théâtrale.  
Charpenterie.
- ⊕MARDI 18  
**CLUB RENCONTRE**  
Semaine nationale des personnes âgées. Charpenterie.
- ⊕SAMEDI 22  
**LES AMIS DE L'ACCUEIL**  
Repas dansant. Charpenterie.
- ⊕SAMEDI 29  
**NOZ'ART PRODUCTIONS**  
Fluo party (concert).  
Charpenterie.

#### NOVEMBRE

- ⊕SAMEDI 5  
**A.P.E.C.L.**  
Carrefour des métiers.  
Charpenterie.
- ⊕DIMANCHE 6  
**AMICALE SAPEURS  
POMPIERS**  
Matinée moules frites.  
Charpenterie.

- ⊕SAM. 12 - DIM. 13  
**CLUB RENCONTRE**  
Brocante expo-vente.  
Charpenterie.
- ⊕VENDREDI 18  
**MUROISE FOOT**  
Beaujolois nouveau.  
Charpenterie.
- ⊕SAMEDI 19  
**PAROISSE DE MURE**  
Spectacle théâtre & chansons  
pour restos du cœur.  
Charpenterie.
- ⊕SAM.19 - DIM. 20  
**G.R.S.**  
Compétition régionale individuelle.  
HDS n° 1 et 2.
- ⊕SAMEDI 19  
**ETOILE CYCLISTE MUROISE**  
Soirée choucroute.  
Cheminée.
- ⊕DIMANCHE 20  
**SOU DES ECOLES**  
Loto. Charpenterie.
- ⊕SAMEDI 26  
**MAISON POUR TOUS**  
Spectacle de music-hall.  
Charpenterie.
- ⊕DIMANCHE 27  
**A.D.I.M.**  
Gala.  
Charpenterie.

#### DÉCEMBRE

- ⊕SAMEDI 3  
**AMICALE SAPEURS  
POMPIERS**  
Banquet. Charpenterie.
- ⊕DIMANCHE 4  
**MUROISE FOOT**  
Moules frites. Charpenterie.
- ⊕JEUDI 8  
**MAIRIE**  
Illuminations.  
Esplanade de l'Hôtel de Ville.
- ⊕SAMEDI 17  
**ASSOCIATION  
MUSICALE MUROISE**  
Concert. Charpenterie.
- ⊕JEUDI 22  
**MAISON POUR TOUS**  
Spectacle. Charpenterie.
- ⊕SAMEDI 31  
**MUROISE DE BASKET**  
Saint Sylvestre. Charpenterie
- ⊕SAMEDI 31  
**A.P.E.C.P.**  
Réveillon St Sylvestre.  
Cheminée.

## FÊTE DES ÉCOLES

### du 25 juin

Organisée par le Sou des Écoles avec l'aide des directrices, des directeurs et des enseignants, la fête des écoles de Saint Bonnet de Mure a remporté un vif succès. Les enfants ont présenté un spectacle varié et plein d'entrain.



Ils ont pu, au cours de l'après-midi profiter des attractions proposées.

Comme chaque année, en fin d'après-midi, les élèves de CM2 ont tous reçu un dictionnaire d'anglais offert par la municipalité.



Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis la réussite de cette belle journée. Nous adressons nos félicitations au nouveau président du Sou des Écoles, M. Lionel Berger et son équipe.

## L'ODYSSÉE DE PUSIGNAN :

### saison culturelle 2005-2006

- 29/10/2005 : Grand déménagement.
- 05/11/2005 : Le Clan des Veuves.
- 25/11/2005 : Opéra "Rigoletto".
- 03/12/2005 : Lââm.
- 22/01/2006 : J'aime beaucoup ce que vous faites.
- 11/02/2006 : Charlotte de Turckheim.
- 25/03/2006 : Gospel Voices.
- 20/05/2006 : Les Clés à Molette.

Des plaquettes d'informations sont disponibles en mairie de Saint Bonnet de Mure.

#### Pour réserver vos places :

Odysée "réservations", Mairie de Pusignan  
B.P. 19 69891 Pusignan Cedex  
Tél. : 04 72 05 10 31  
Email : info@odyssee-spectacles.com  
Site : www.odyssee-spectacles.com

## LES GARAGISTES... au cœur de la mécanique

*La voiture est incontournable dans notre société périurbaine et notre vie quotidienne : trajets pour se rendre au travail, déplacements pour effectuer ses courses, départs en vacances... L'entretien, les réparations, voire l'achat d'un nouveau modèle s'avèrent nécessaires au fil des années ! Rencontre avec 4 spécialistes de l'automobile.*

### ● SATISFAIRE AU MIEUX LA CLIENTÈLE !

La "Carrosserie muroise", située au 4 chemin du Bois rond, a ouvert ses portes en septembre 2001. M. Nuno Rafael, son propriétaire, s'est installé à son compte après une dizaine d'années comme employé dans une carrosserie lyonnaise. Cette reprise d'activité professionnelle dans la commune est un véritable retour aux sources : M. Rafael est natif de Saint Laurent de Mure et habite Saint Bonnet de Mure depuis une vingtaine d'années ! La carrosserie comprend 4 salariés - dont M<sup>me</sup> Rafael ! - et s'étend sur une surface de 220 m<sup>2</sup> pour les locaux intérieurs et 1 000 m<sup>2</sup> hors bâtiment.

*«La carrosserie est notre activité principale mais*



*nous assurons également une part de mécanique avec l'entretien régulier des voitures : vidanges, plaquettes de frein...»,* explique M. Rafael. Et de préciser : *«Agent Europcar, une firme créée par Citroën, nous commercialisons des pièces détachées pour toutes les marques de véhicules. Nous avons également l'agrément Macif».*

Signe distinctif : le respect de l'environnement ! *«Depuis 2 ans, nous utilisons uniquement de la peinture à l'eau. Une nouvelle loi l'impose depuis peu, l'ère de la peinture à base de solvants est terminée».*

Côté perspectives d'avenir, le propriétaire de la "Carrosserie muroise" affiche sérénité et professionnalisme. *«Nous souhaitons apporter toujours plus de satisfaction à notre clientèle !».*

### ● UN PROFESSIONNEL DE LA MÉCANIQUE

M. Philippe Robert est l'actuel propriétaire du "Garage Robert" : *«Après une dizaine d'années comme chef d'équipe chez BMW à Lyon, j'ai ouvert mon premier garage en 1986, chemin de la Motte, avant de m'installer comme agent Renault au 95 de la Route nationale, en 2001.»*

L'envie de diriger sa propre activité et de quitter la ville se révèle être le bon choix pour M. Robert qui apprécie la commune de Saint Bonnet où le relationnel avec la clientèle reste plus que jamais privilégié ! La situation géographique du garage est aussi un

atout : *«Situé à proximité de la zone industrielle, nous bénéficions de nombreux contrats d'entretien avec des entreprises du secteur»,* précise-t-il. A noter, le "Garage Robert" a adopté depuis toujours



le tri de ses déchets et dispose de containers pour les huiles et les pneus usagés.

Le garage compte 5 employés et s'étend sur 800 m<sup>2</sup> dont 100 m<sup>2</sup> réservés au hall d'exposition. Une envie de changer votre voiture, c'est l'occasion de découvrir la nouvelle Clio : *«Le modèle 2005 est totalement relooké et vient tout juste d'être mis sur le marché !»* Parmi les modèles les plus prisés, la Clio et la Mégane restent dans le peloton de tête des ventes.

### ● UN HAUT DEGRÉ DE CERTIFICATION

En 1987, M. Alain Dequevauviller, est agent Peugeot du côté de Villeurbanne. Au fil du temps son activité prend de l'ampleur, l'extension des locaux devient nécessaire. En 1995, le garage "Alain Auto Service" s'installe à Saint Bonnet de Mure au 100 de la Route nationale (hall d'accueil et réception : 100 m<sup>2</sup> ; garage et carrosserie : 650 m<sup>2</sup>). M. Dequevauviller emploie 8 salariés répartis entre la mécanique (entretien des véhicules : systèmes électriques, pneumatique...), la carrosserie (peinture), la vente (neuf et occasion) et la location de véhicules (utilitaires ou particuliers sous l'enseigne Cargo).



*«Nous assurons les réparations rapides et les plus lourdes (marbres...) sur rendez-vous. Nous mettons à la disposition de nos clients des véhicules de prêt récents : 206 climatisées, 307 Peugeot».*

Le propriétaire

du garage "Alain Auto Service" mise incontestablement sur la qualité de ses prestations. *«Nous faisons partie du réseau Axial, regroupant 250 carrossiers sur toute la France. C'est l'assurance d'une certification de services de haut niveau avec une garantie de 5 ans sur les travaux de réparation des voitures».*

Fort de son dynamisme, M. Alain Dequevauviller a pour objectif de développer ses activités dans le futur et tient tout particulièrement à privilégier ses relations avec ses clients.

Les derniers modèles de la gamme Peugeot sont à découvrir dans son garage : *«la nouvelle 307, la 107 ou la 1007, la première voiture électrique à portes latérales coulissantes».*

### ● UN GARAGE EN VOIE D'EXTENSION

Depuis 6 mois, le garage PNEUROUT' est installé chemin du Bois rond sur une surface de 600 m<sup>2</sup>. Son activité principale : la mécanique et l'entretien de véhicules toutes marques, le parallélisme, le vitrage auto, la recharge de climatisation, la vente de pneus (les hauts de gamme "Toyo" et "Yokohama").



**Petit historique** : Située à l'origine sur la RN6 et spécialisée uniquement dans le commerce de pneus, l'enseigne PNEUROUT' est rachetée en 2003 par un ancien client : M. David Francomme, carrossier-peintre de son état.

Le nouveau propriétaire développe la partie "mécanique et entretien", l'extension des locaux s'impose naturellement. Cette question est toujours à l'ordre du jour : actuellement en location à proximité de la zone industrielle du Bois rond, M. David Francomme est "à la recherche d'un terrain pour une installation définitive à Saint-Bonnet de Mure !".

Il entretient en effet des relations de travail étroites avec des carrosseries muroises et apprécie particulièrement le contact avec la clientèle locale. Par ailleurs, M. David Francomme a signé un contrat de maintenance du parc de véhicules de la mairie de Saint Bonnet de Mure. Autant d'arguments qui le motivent à rester dans cette commune, qu'il connaît très bien !



## LES CONSEILS de Vincent responsable du service Espaces verts

**Vous avez remarqué comme la nature est belle en ce moment : les couleurs tirant sur le doré des feuilles de chêne et de hêtre il n'y a pas d'autre mot, c'est magnifique !**

Dans ce numéro consacré à l'automne, nous avons deux sujets qui suscitent bien des questions et auxquelles nous répondons avec le plus grand plaisir.

**Souvent, dès la fin de l'été certains ont l'idée de tailler les hortensias**

(nom latin : hydrangea) et de supprimer ainsi ces grosses fleurs d'aspect peu engageant qui restent en place des semaines après la floraison. On serait bien tenté de le faire, car après les pluies d'automne, les fleurs, il faut bien le dire, sont plutôt tristes et mal en point. Cependant,



dans la nature, rien n'est fait au hasard et ce n'est pas sans raison que les hortensias conservent leurs fleurs même en piteux état. Les anciennes fleurs ont un rôle essentiel car elles protègent des fortes gelées les boutons floraux déjà présents sur les branches.

Attendez la fin des grands froids pour supprimer les fleurs et surtout ne taillez pas les rameaux qui se sont développés l'année précédente car ce sont eux qui portent les futures inflorescences. Contentez-vous de couper les vieilles tiges à la base et d'enlever le bois mort : on aère

et on allège la plante de branches superflues. Au printemps, apportez un engrais "spécial terre de bruyère" enrichi en fer afin d'éviter une chlorose (jaunissement des feuilles).

**Autre point soulevant des interrogations, les orchidées !**

Le cymbidium présent dans beaucoup d'intérieur et dont le succès à la vente ne fait plus aucun doute a une floraison posant quelques soucis.

Pour élever un cymbidium en intérieur et le voir fleurir, il faut le placer au printemps, en mai, au jardin ou sur le balcon, le pot enterré mi-ombre et ce, pendant quelques semaines après l'avoir rempoté si nécessaire.

Ce rempotage aura été effectué dans un mélange spécial orchidée que l'on trouve en jardinerie.

Au cours de ce rempotage on prendra soin d'enlever les "pseudo bulbes" bulbes de petites tailles se trouvant en périphérie du bulbe principal, ce sont ceux-là qui viennent de fleurir.

La plante doit être placée en octobre dans un endroit très clair, non chauffé et aéré au maximum. En hiver, maintenir une température basse, voisine de 12°C, prélude à une bonne montée des hampes florales : les tiges, qui donneront des fleurs...

Au revoir, prochain rendez-vous en janvier et jusque-là, bon jardinage !

### DES TAXIS POUR LES MUROIS

Devant l'évolution de notre commune, et la demande croissante de nos Murois et de nos industriels, la municipalité a décidé de créer un nouveau numéro de poste de taxi. Avec 5 numéros ceci devrait répondre à la demande.

Une réception en Mairie a été organisée lors de l'attribution de ce nouveau numéro.



**Les coordonnées des taxis de Saint Bonnet de Mures sont :**

**Poste 1 :** M<sup>me</sup> Yvette Pastre  
téléphone 04 78 40 70 78

**Poste 2 :** M. Pierre Pastre  
téléphone : 04 78 40 70 78

**Poste 3 :** M<sup>me</sup> Karine Bouvier  
téléphone : 06 82 55 69 34

**Poste 4 :** M. Jean-Louis Gromont  
téléphone : 04 72 71 07 51

**Poste 5 :** M<sup>me</sup> Céline Pastre  
téléphone : 06 18 45 95 13 ou 04 78 40 70 78

### PUBLICITÉ

Jeudi 7 juillet, le règlement local sur la publicité a été voté à l'unanimité des membres du groupe de travail ayant voix délibérative. Des membres ayant voix consultative, le représentant de la Chambre Syndicale des Publicistes ont émis un avis favorable à l'inverse du Président de l'association Paysages de France.

Cet engagement de la campagne des élections de 2001 a nécessité 4 années de travail. Il est le fruit d'un équilibre entre vie économique et environnement. Il s'inscrit dans la lignée des actions engagées en 2003. Notre cadre de vie s'en trouvera ainsi amélioré. Dès son adoption par les instances officielles et vote du Conseil Municipal, il sera présenté à tous nos commerçants ainsi qu'aux Murois concernés et fera l'objet d'un article dans un prochain Reflets. Entre temps, nous espérons que certains panneaux seront retirés pour mise en conformité. D'ores et déjà, vos élus sont vigilants sur tout nouveau dispositif envisagé ou implanté sans accord.

Les Services de l'Etat ont déjà dressé des mises en demeure de retirer des panneaux publicitaires illégalement implantés sur notre commune.

## LE NETTOIEMENT DES VOIRIES en cette rentrée 2005

Notre contrat étant arrivé à son terme, un appel d'offre a été lancé. Parmi les candidats postulants, **la société SITA MOS a été retenue**. Outre des aménagements dans des fréquences de passage et de nouvelles prestations demandées, les évolutions portent sur le suivi des opérations et la gestion des réclamations.

En complément des classiques feuilles de tournées et rapport journalier d'anomalies, l'informatique vient permettre à notre collectivité un contrôle du service. En effet, chacun des circuits de balayage mécanisé sera repéré et délimité géographiquement. A sa mise en route, la balayeuse émettra des signaux différents en

fonction de son activité. De plus le conducteur indiquera les anomalies de la tournée et sera localisé via GPS. Il en va de même pour le balayage manuel : l'agent d'entretien étant doté d'un moyen mobile de communication, celui-ci enverra un SMS en entrée et sortie de secteur prédéfini afin de s'assurer de son passage.

Le nettoyage des voiries participe à améliorer notre environnement.

Prochainement, un centre d'appels téléphoniques avec un N° Vert enregistrera les appels des Murois du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30) afin de programmer des opérations correctives.

## PUBLICATIONS DE L'ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès concernant la commune ne donnent plus lieu à une publication dans le bulletin municipal, sauf dans le cas d'une demande et donc d'un accord express des intéressés.

### Naissance :

- **Cassandra Clara Juillet, née à Saint Priest le 27 juillet 2005.**
- **Tigran, Samuel, Etienne, Joseph Cailly-Labussière, né à Décines le 24 juin 2005.**

### Décès :

- **Joseph Janiak à Lyon le 15 juin 2005.**

## DECHETERIES DU SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE : HORAIRES D'OUVERTURE AUX PARTICULIERS

### LA PLANAISE/L'ISLE D'ABEAU :

Lun. : 9h-11h30 et 14h-19h • Merc. : 14h-19h  
Vend. : 9h-11h30 et 14h-19h  
Sam. : 9h-12h et 14h-19h

### LA PICARDIERE/St LAURENT :

Lundi : 14h-19h • Merc. : 8h-12h et 14h-19h  
Vendredi : 14h-19h

### PIERRE MILLIAIRE/St QUENTIN :

Lundi : 14h-19h • Mercredi : 14h-19h  
Vend. : 14h-19h • Sam. : 8h-12h et 13h-18h

### 4 VENTS/VALENCIN :

Mardi : 13h-19h • Mercredi : 8h-12h  
Vend. : 14h-19h • Sam. : 8h-12h et 13h-18h

### LE BARON/VILLEFONTAINE :

Mardi : 13h-19h • Mercredi : 8h-12h  
Vendredi : 14h-19h • Sam. : 8h-18h

### RUY/MONTCEAU :

Lundi : 13h30-16h30 • Merc. : 13h30-16h30  
Vendredi : 13h-14h30 • Sam. : 8h-12h

### NIVOLAS

Lundi : 11h-12h • Mercredi : 17h-18h  
Vendredi : 15h-16h30 • Sam. : 13h-15h

### CHATEAUVILLAIN

Merc. : 18h30-19h30 • Vendredi : 17h-18h30  
Sam. : 15h30-17h30

### JONS/PUSIGNAN

Mercredi : 13h-18h • Vendredi : 13h-18h  
Sam. : 8h-12h et 13h-18h

### LA FORET/ST GEORGES

Jeudi : 14h-18h • Vend. : 10h-12h et 14h-19h  
Sam. : 8h-12h et 13h-18h

### ROCHE

Mardi : 14h-19h • Jeudi : 8h-12h  
Vend. : 14h-19h • Sam. : 8h-12h et 13h-18h

### BOURGION JALLIEU

Du lundi au samedi :  
8h-11h45 et 14h-18h15

### ST ROMAIN DE JALIONAS

Lundi et mardi : 13h30-18h30  
Du merc. au vend. : 9h-11h45 et 13h30-18h30  
Sam. : 8h30-18h30.

# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES 2005

## les chiffres parlent deux même



Depuis 2002 date de la mise en place de cette opération, la police municipale a enregistré 110 points de surveillance et de passage dans les résidences individuelles, soit une progression de 15% par rapport à l'année 2004.

A noter que l'année 2004 était en progression de 10% par rapport à 2003. Durant la période du 15 juin au 15 septembre 2005 notre police a effectué 1371 passages de sécurité et n'a constaté aucun dégât ni effraction.

Cette opération est assurée tout au long de l'année. Vous pouvez contacter les services de police au 04 78 40 96 14 de 17 heures à 19 heures.

Comme vous le constatez les chiffres sont à la baisse pour la deuxième année consécutive. Nous félicitons du travail effectué par nos polices municipales et par la gendarmerie nationale.

## Que font nos polices ?

	année 2002	année 2003	année 2004	variations 2003/2004
Cambriolages de locaux d'habitation principale	41	31	23	baisse -25%
Cambriolages de locaux industriels, commerciaux	24	34	9	baisse -73%
Vols à la tire	4	3	4	hausse 33 %
Vols à l'étalage	6	5	4	baisse -20%
Vols d'automobiles	63	52	35	baisse -32%
Vols de véhicules motorisés à deux roues	4	2	7	hausse 350 %
Vols à la roulotte	75	73	58	baisse -20%
Vols d'accessoires sur véhicules immatriculés	15	9	10	hausse 10%
Destruction et dégradation de biens publics	2	3	2	baisse -34%
Destruction et dégradation de biens privés	5	2	5	hausse 250 %
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>214</b>	<b>157</b>	

## EXPRESSION POLITIQUE

Cette rubrique est réservée aux groupes d'opposition municipale et sous leur seule responsabilité.

### LE GROUPE AGIR VOUS INFORME

Texte non communiqué.

### MIEUX VIVRE A SAINT BONNET DE MURE DEMAIN

Texte non communiqué.

## TRAVAUX ÉCOLES

Juillet et août sont les mois de vacances pour les enfants. Mais ce temps est justement mis à profit pour organiser les nécessaires travaux d'entretien dans les écoles.

### AU CHAT PERCHÉ

- En maternelle, c'est la salle de repos qui a été remise à neuf (peinture, électricité, menuiseries). Un nouvel aménagement des rangements a été réalisé.

La Tisanerie a elle aussi bénéficié d'une remise en couleur.

- En élémentaire, une nouvelle salle de classe a été rénovée (peinture, électricité, menuiseries). Les WC extérieurs ont été refaits et les ouvertures hautes du préau ont été fermées.

Enfin une séparation fixe entre les deux cours a été réalisée, en remplacement des barrières mobiles qui, jusqu'à présent, délimitaient les aires de récréation. Un interphone a été mis en place pour permettre une meilleure sécurisation de l'enceinte scolaire.

### AU VERCORS

- En maternelle, on a poursuivi le remplacement du bois des châssis vitrés par de l'aluminium laqué. Ainsi les portes d'entrée et les fenêtres de la salle d'évolution ont bénéficié de cette rénovation. Ce matériau permet une meilleure isolation. Par ailleurs, des travaux (peinture, éclairage) ont été réalisés dans la salle d'évolution.

- En élémentaire, les salles d'accueil ont été repeintes. Un revêtement de sol a été installé.

## ACTE DE CIVISME

Malgré les actes déplorables et dégradants de certains irrespectueux, la Municipalité tient à remercier et féliciter l'acte de civisme des riverains concernés dont Monsieur VUYLSTEKE,



AVANT

Monsieur DESFARGES et Monsieur Victor GIROD qui ont réalisé la rénovation de ce transformateur (avec l'accord d'EDF).

Une belle fresque peinte en hommage aux Sillons de nos aïeux.



APRÈS

## CLIMATISATION de la Charpenterie

Comme évoqué lors de notre dernière parution, la climatisation de notre salle des fêtes est effective depuis mi-juillet dernier.



Le choix s'est porté sur l'installation d'un groupe de production d'eau glacée installé à l'extérieur côté salle des acacias et de 6 ventilo-convecteurs placés dans la salle en hauteur sous plafond.

La puissance délivrée pour cette installation est de 48KW nécessaire pour assurer un bon refroidissement, particulièrement lors de saisons caniculaires.

Le fonctionnement est géré par un système pendulaire analogique permettant des économies d'énergie en cas de non occupation des locaux.

La climatisation possède des réglages de température fixe, et la mise en route est pré-réglée en fonction des heures d'occupation. Toutefois un thermostat a été placé à la disposition du public pour ajuster de plus ou moins

3° C en fonction de la température souhaitée.

Ce projet a été réalisé pour un montant de 55 865,16€ TTC.

Nous avons ainsi répondu à une forte demande des Murois. Nous vous souhaitons d'agréables moments, encore plus conviviaux.



## DU CÔTÉ DE NOS ARBRES

### Les replantations continuent

Souvenons-nous. À l'automne 2001, la commune avait fait réaliser un inventaire et un diagnostic des arbres de la commune. Déjà 4 années se sont écoulées, fertiles en aléas climatiques : sécheresse et canicule durant l'été 2003, sécheresse en 2005. Le manque de pluie, allié aux très fortes chaleurs pose aux arbres un vrai défi. En effet, d'un côté le climat leur demande beaucoup d'eau et de l'autre le sol leur en fournit de moins en moins. Les arbres puisent dans leurs réserves au moment où au contraire ils devraient en accumuler pour affronter les rigueurs de l'hiver.

En cet automne 2005, force est de constater que certains arbres ont dépéri (par exemple un résineux dans le parvis de l'Hôtel de Ville),

d'autres ayant été inventoriés à surveiller présentent à ce jour un risque de chute (par exemple recensé comme curiosité anatomique le jumelage d'un fresne et d'un chêne). Aussi, une campagne d'abattage sera entreprise (environ 15 sujets). Mais bonne nouvelle, simultanément des replantations ne seront réalisées pas toujours aux mêmes endroits afin de permettre aux arbres d'avoir suffisamment d'espace pour se développer. Des sujets d'essences traditionnelles sur Saint Bonnet de Mure (chênes rouges d'Amérique, de Bourgogne, de Hongrie ou Palustris) ou nouvelle (Paulownia) seront plantés. Nous leur souhaitons déjà longue vie.

**Le 21 mai 1850**, César Murys vend à la commune l'angle Sud-Ouest de sa terre de Mures. Soit 13 ares ou 330 toises à 8 francs la toise. Cet achat permet d'aménager une place publique. Une prouesse pour l'avenir de nos écoles !

**Le 29 octobre 1852**, sous le Second Empire, la municipalité confie les fonctions de secrétaire de mairie à Benoît Jean-Louis Max, dont le dévouement sera si efficace en 1855 !

L'instituteur est maintenant le sieur Lucien Pussier avec son traitement fixé à 600 Francs.

Rétribution scolaire :

**1<sup>er</sup> section : 2 francs 50**

**2<sup>e</sup> section : 2 francs**

**3<sup>e</sup> section : 1 franc 50.**

**8 garçons et 6 filles sont admis gratuitement.**

Selon l'article 10 du décret ministériel du 7 octobre 1850, voici la liste des enfants admis gratuitement à l'école primaire de Saint Bonnet de Mure en 1854.

En deuxième année : Bressat Benoît, Durand François, Sylvestre Joseph.

En première année : Devoise Vincent, Gandy François, Marché Claude, Platre François, Patruot Baptiste, Desporte Claudine, Gandy Virginie, Michon fille de Claude, Vidaud Eugénie.

Soit 8 garçons et 4 filles confiés au sieur Lucien Pussier, instituteur.

**Septembre 1855**, le village est victime d'une épidémie de choléra très sévère, qui a laissé de nombreuses familles décimées, après une dizaine d'enterrements par jour... (voir *Autour du Plastre de Mures - Edition Bellier - 1999- pp.250-260*)

**Le 6 septembre 1858**, pour répondre au décret prescrivant la scolarité de filles, le conseil se décide à faire appel à l'ordre lyonnais des Sœurs de Saint François Xavier, qui envoie Mademoiselle

## LES ÉCOLES (deuxième partie)

Une école à Saint Bonnet de Mure



152  
+23  
175

Françoise Guiguet, en religion Sœur Théodore, institutrice. Le curé de la paroisse, le Père Boissieux, prend en charge les frais de fournitures scolaires.

Une salle et une chambre sont offertes dans une maison (avec grille et glycine), aujourd'hui démolie, près du Petit Casino actuel.

**En 1865**, la maison commune (n° 638 section E du cadastre), actuel n° 61 route nationale est en très mauvais état. Elle a été assujettie à un recul de 2 mètres, sur la grande route. La surface restante ne convient plus à la salle de classe.

**Le 9 février 1968**, selon l'instruction ministérielle du 12 mai 1967, une école d'adultes très appréciée a été créée par le sieur Gautier, instituteur.

Les cours doivent être assurés du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars de chaque année. L'indemnité allouée à l'enseignant est de 50 francs.

Le chauffage et l'éclairage sont à la charge de la commune.

**Le 17 mars 1872**, il est urgent de trouver un local pour loger l'école avec un appartement pour l'instituteur. Le conseil estime que la construction d'une mairie avec deux salles de classes et deux appartements pour les enseignants est devenue inévitable.

Monsieur Murys, qui avait assumé les fonctions du maire François Bietrix ; décédé, était très conscient de cette urgence. Pour faciliter l'emplacement de la mairie au fond de la place publique, il décide de céder 10 ares 40 ca pour 3000 francs.

**Le 25 mai 1872**, Monsieur Varriez, architecte à Lyon, présente le devis de construction d'une mairie-école : 24 862 francs et 68 centimes.

### PLAN DE FINANCEMENT :

5 000 francs de subvention par l'Etat.

Manque : 3 239 francs disponibles sur les fonds de la commune.

Reste à trouver 16 623 francs et 68 centimes.

Devant l'urgence, malgré quelques oppositions, la municipalité adopte le solde des dépenses avec le vote d'un impôt grâce à 20 centimes additionnels pendant 14 ans, gardant l'espoir d'une participation de la caisse de consignation ou même d'un simple particulier éventuel...

(la suite dans le prochain Reflets !)

Henri Charlin président du GEHCM (Groupe d'Etudes Historiques de la Contrée de Meyzieu).



📍 **Emplacement de notre ancienne école.**